



Compte de prévoyance 3a PROSPERA – Services et frais

Services inclus

- Conseil personnel
- Choix individuel de la stratégie de placement
- Changement de la stratégie de placement possible sans frais à tout moment
- Gestion active des risques via un rééquilibrage régulier
- Informations de compte, attestation fiscale et d'autres documents sont toujours disponibles au portail clients
- Taux d'intérêt de 0.00% sur le compte d'intérêts classique dans le profil orienté sur les opportunités
- Tenue de compte d'intérêts classique dans le profil orienté sur les opportunités
- Transfert de l'avoir de prévoyance à une institution de prévoyance exonérée d'impôts du 2ème pilier ou à une autre forme reconnue d'institution de prévoyance (pilier 3a)

Prestations de base soumises à une commission

Versement en cas de prévoyance	
– si l'assuré est domicilié en Suisse	CHF 250
– si l'assuré est domicilié à l'étranger	CHF 400
Recherches d'adresse	CHF 50
Obtention d'un certificat de départ	CHF 50
Récupération de l'impôt à la source	CHF 200
Retrait anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement, par survenance	CHF 400
– avec domicile en Suisse	CHF 600
– avec domicile à l'étranger	
Mise en gage dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement, par survenance	CHF 50

Commissions liées aux placements en titres

Commission d'émission

Une fois sur le montant versé 2%

Frais de gestion

Profil conservateur et équilibré 0.250% par trimestre
Profil orienté sur les opportunités 0.300% par trimestre